

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL de la**  
**COMMUNE DE MAREST SUR MATZ**  
Département de l'Oise  
**Séance ordinaire du 22 mars 2022**

Envoyé en préfecture le 25/03/2022

Reçu en préfecture le 25/03/2022

Affiché le 25/03/2022

**SLOX**

ID : 060-216003756-20220322-2\_2022\_02-DE

Nombre de membres  
- effectif légal 11  
- en exercice 11  
- présents : 09  
- pouvoirs : 02  
- suffrages exprimés : 11

Date de convocation  
15/03/2022  
Date d'affichage  
15/03/2022

Les Membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu habituel des séances sous la présidence de Monsieur Christian LÉPINE, le Maire

Présents : MM. LÉPINE - LEGRAND - BOURDON - DANGRÉAUX - VERNEY - DUVAL - VIGOGNE - PAREDES - BONICHOT

Absents : M. GOBET qui donne pouvoir M. LEGRAND et Mme MEUNIER qui donne pouvoir à M. LÉPINE

Secrétaire de séance : M. Didier BOURDON

**2/2022/02 : Objet : AFFECTATION DES RESULTATS 2021**

Monsieur le Maire, propose au Conseil Municipal l'affectation suivante des résultats 2021

Excédent de fonctionnement : 100 954.42 € - Excédent d'investissement : 70 692.47 €

Ces résultats seront reportés au BP 2022 de la façon suivante :

Section de fonctionnement :

Compte 002 Recettes : 100 954.42 €

Section d'investissements :

Compte 001 Recettes : 70 692.47 €

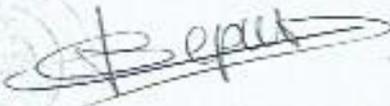
Ces dispositions sont adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés

Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus

Pour extrait conforme

Le Maire

M. Christian LÉPINE



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de sa publication et de sa transmission dématérialisée au contrôle de légalité.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Amiens - 14 rue Lemerchier 80000 AMIENS, dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de l'affichage de l'acte. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible sur le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)



## 20200 - MAREST-SUR-MATZ

## RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	114 340,00	461 726,00	576 066,00
Titres de recettes émis (b)	61 719,02	386 886,93	448 605,95
Réductions de titres (c)		264,62	264,62
Recettes nettes (d = b - c)	61 719,02	384 622,51	446 341,53
<b>DÉPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	114 340,00	461 726,00	576 066,00
Mandats émis (f)	41 462,43	372 434,44	413 896,87
Annulations de mandats (g)		876,24	876,24
Dépenses nettes (h = f - g)	41 462,43	371 558,20	413 020,63
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	20 256,59	13 064,31	33 320,90
(h - d) Déficit			

## RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2020	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement	50 435,88		20 256,59		70 692,47
Fonctionnement	87 890,11		13 064,31		100 954,42
TOTAL I	138 325,99		33 320,90		171 646,89
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	138 325,99		33 320,90		171 646,89